



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

Qualification des intervenants
Formateur certifié INRS et qualifié en
prévention des risques professionnels.

Organisme certifié sous le numéro
1492998 par l'INRS/CARSAT pour délivrer la
formation suivant la recommandation R408
et R457

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours, vidéo-projection,
échafaudages de pied certifiés NF, à
cadres ou multidirectionnel et divers
matériels pédagogiques

Durée de la formation

28h soit 4J

Taux de satisfaction

99,8%

Taux de réussite

99,9%

Débouchés

Nombre de places maximum par action : 8

Délai d'accès

Moins de 30 jours à compter de la
demande de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent
être adaptées à toute situation
d'handicap ou toutes difficultés
Contactez nous pour plus de
renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants,
chaussures de sécurité, casque

PROGRAMME DE LA FORMATION

Echafaudages de pied & roulant (Montage, Utilisation, Vérification) *

Objectifs :

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage conformément à la notice du fabricant

Utiliser un échafaudage en sécurité

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant

Finalité de la formation :

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages avec « console », « porte à faux », « poutre de franchissement, » et « levage de charge par potence »

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévue par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Contenu de la formation

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

- Contenu de la formation :
- Les enjeux de la prévention et les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte
 - Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
 - L'exploitation de la notice du fabricant
 - La préparation, le montage et le démontage en sécurité des échafaudages
 - Les règles d'utilisation d'un échafaudage en sécurité
 - Le cadre réglementaire des vérifications et les responsabilités qui en découlent
 - La vérification journalière de l'échafaudage de pied
 - Les examens « d'adéquation », « de montage et d'installation » et de « l'état de conservation » des échafaudages roulants et rédiger le PV et le compte-rendu
 - Assurer la maintenance de l'échafaudage

Cas pratiques et mises en situation :

- Étude d'un cas concret sur le site de l'établissement
- Montage et démontage d'un échafaudage de pied et de deux échafaudages roulants
- Réalisation d'une vérification journalière échafaudage de pied
- Réalisation des différents examens d'un échafaudage roulant
- Rédaction d'un PV et d'un compte-rendu de réception d'un échafaudage roulant

Modalités d'évaluations

Contrôle continu des connaissances théoriques et pratiques Evaluation réalisée par QCM et cas pratiques tout au long de la formation. A l'issue de celle-ci est délivrée une attestation de compétence.

Sanction de la formation

Attestation de compétence

Public et prérequis de la formation

De 3 à 8 stagiaires au maximum par formateur.

Toute personne appelée à :

monter, utiliser, démonter et réaliser la vérification journalière des échafaudages roulants et des échafaudages de pied (hauteur inférieure à 24m), conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité.

réaliser les vérifications des échafaudages roulants montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité ;